ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1967

scrutin de ballottage



Première Circonscription de Maine-et-Loire

Candidat du Comité d'Action pour la Ve République

Madame, Monsieur,

Un mois de campagne électorale m'a permis de m'adresser à des auditoires nombreux, de présenter l'œuvre et les objectifs de la Ve République, de répondre à la contradiction. Je veux maintenant m'adresser à vous personnellement, car c'est dans le secret de chaque conscience, dans l'intimité de votre foyer que se préparent les décisions de demain.

Le scrutin de dimanche dernier a permis à chacun d'exprimer ses préférences. Conforme aux votes de 1958 et 1962 dans la même circonscription, il se solde par un ballottage favorable au candidat de la Ve République, comme le furent ceux qui conduisirent à l'Assemblée Nationale successivement MM. CHATENAY et MILLOT, dont la Majorité me demande d'être le successeur et le continuateur.

Le scrutin de dimanche prochain doit confirmer la volonté du département du Maine-et-Loire de chercher son expression et son avenir dans la Ve République : il doit m'inscrire sur la liste où figurent Jean Foyer, René Lacombe, Robert Hauret, Philippe Rivain, René Le Bault de la Morinière, déjà élus au premier tour.

C'est dans cet esprit que je me présente à nouveau à vos suffrages. Je le fais avec d'autant plus de confiance qu'au premier tour vous m'avez placé nettement en tête des candidats, avec d'autant plus de détermination que notre pays a clairement confirmé son attachement aux institutions et à l'esprit de la Ve République.

Je suis depuis bientôt six ans le ministre du Général de Gaulle et je mesure mieux que beaucoup d'autres les exigences d'un monde moderne qui interdit à notre pays toute faiblesse, toute incertitude.

Indépendance nationale, stabilité, paix, progrès ; telles sont les **réalisations,** tels sont aussi les **objectifs** de la Ve République. Il vous appartient de dire, vous aussi, à votre tour, que vous y adhérez.

Elu par vous, j'aurai à cœur de rester auprès du Chef de l'Etat, quelle que soit la tâche qu'il me confie, un collaborateur fidèle et loyal ; mais, quelle que soit la tâche qu'il me confie, je me consacrerai à vos problèmes, qu'ils soient personnels ou d'intérêt local et régional. J'aurai à cœur de me tenir à votre disposition pour vous entendre, pour vous aider : je sais les problèmes qui se posent aux hommes et aux femmes de notre circonscription, pour eux-mêmes, pour leurs enfants, pour leur travail, pour leur avenir ; je sais aussi les problèmes qui se posent aux collectivités, pour leur équipement, pour leur développement, pour le bonheur des hommes qui les composent.

Je m'offre à remplir la mission que vous me confierez avec tout l'enthousiasme, le dévouement, l'entêtement dont je suis capable. Considérant les intérêts de notre pays qui a besoin de stabilité et de progrès, considérant les besoins de notre région qui veut être équipée, représentée, animée, soucieux aussi de ses intérêts propres alors que vous avez besoin d'un défenseur, je ne puis douter du vote que vous émettrez.

Et c'est en toute confiance que je vous prie de croire à l'expression de mon dévouement à l'Anjou et aux hommes qui le peuplent, au Général de Gaulle et à la Ve République.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Paul Cherbonneau

Maire de Sœurdres

Député sortant

Edgard PISANI

Conseiller Général de Maine-et-Loire
Ministre de l'Equipement

Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palme, Médaille de la Résistance

H. SIRAUDEAU & Cie - ANGERS